Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DE LA MER

Direction générale de l'Aviation civile

Direction des services de la Navigation aérienne

Service de l'aviation civile à Saint-Pierre et Miquelon

Saint-Pierre, le 28 FEV. 2017

Affaire suivie par : Yannick JAMES
yannick.james@aviation-civile.gouv.fr
Tél. : 33 (0)5 08 41 18 51 – **Fax:** 33 (0)5 08 41 18 18

Objet : Fourniture d'un dispositif de signalisation horizontale temporaire routier

AVIS DE CONSULTATION
-=-=-=

LE SERVICE DE L'AVIATION CIVILE COMMUNIQUE

Une consultation est lancée dans l'Archipel pour la fourniture d'un dispositif de signalisation horizontale temporaire routier destinée au service de l'Aviation Civile.

Les entreprises intéressées pourront se procurer le dossier au secrétariat du service de l'Aviation Civile, aéroport de Saint-Pierre Pointe Blanche, les jours ouvrables aux heures de bureau.

Les offres devront parvenir au service de l'Aviation Civile de Saint-Pierre et Miquelon pour le **jeudi 23 mars 2017 à 16h00** au plus tard.

Tous renseignements complémentaires peuvent être donnés en appelant le 55.18.51 ou le 55.18.41.

Le Chef du service,

Le Chef de Service
Benoit GOSSET

Destinataires :

Préfecture
SPM 1ère
Radio Atlantique

Tél. : 33 (0) 5 08 41 18 00 – fax : 33 (0) 5 08 41 18 18
BP 4265 Aérodrome de Saint-Pierre Pointe Blanche
97500 Saint-Pierre et Miquelon